



CORONAVIRUS : POINT DE SITUATION ET MESURES PRISES PAR LA MAIRIE DE VERNIOLLE AU 21 AVRIL 2020

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Un plan de continuité des services municipaux est en place et tous sont mobilisés : vos démarches peuvent se faire sur rendez-vous ou par téléphone

- Une **cellule de gestion de crise** composée du maire et des adjoints se réunit tous les jours du lundi au vendredi pour traiter les affaires courantes et mettre en œuvre les directives nationales imposées par l'Etat.
- Les services municipaux essentiels au quotidien des Verniollais vous **reçoivent sur rendez-vous**, uniquement par téléphone : 05 61 68 02 04 (état civil, urbanisme, social, inscriptions scolaires) de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, du lundi au vendredi.
- Renseignement sur l'organisation en période de confinement (des **attestations imprimées sont à la disposition** des personnes qui n'ont pas d'imprimante)
- Le soutien aux personnes âgées et/ou handicapées : **mise en place un service d'aide à domicile** pour assister les personnes rencontrant des difficultés pour faire leurs courses ou pour retirer des médicaments à la pharmacie. Il convient d'appeler la mairie au 05.61.68.02.04, **un agent communal porteur d'une accréditation** délivrée par le Maire Numen MUÑOZ, viendra au domicile de la personne pour prendre la commande et la livrer.

Nous vous recommandons de bien vouloir exiger cette carte d'accréditation pour éviter tout comportement malveillant par des individus désireux d'arnaquer les personnes.

- Le service de **portage des repas à domicile** par un agent communal est poursuivi
- Le service technique continue à assurer la propreté urbaine et la maintenance des bâtiments publics. Il est rappelé aux propriétaires de chiens que ces derniers ne doivent pas divaguer dans les rues. Depuis le début de la crise sanitaire, nous constatons un accroissement des déjections canines dans l'espace public : les propriétaires de chiens sont invités à adopter des comportements citoyens, respectueux de notre cadre de vie.

COLLECTE DES DECHETS ET PROPLETE

- A compter du 24 avril 2020, le SMECTOM assurera à nouveau la collecte des sacs jaunes. Les usagers devront sortir leurs sacs la veille du jour de collecte, soit le jeudi soir.
- Gardez vos encombrants et les déchets verts chez vous jusqu'à nouvel ordre.

MASQUES DE PROTECTION

- Un masque de protection alternatif (en tissu) réutilisable sera distribué à chaque habitant. La population sera tenue informée de la date et des modalités de distribution des masques.



- Méfiez-vous des tentatives d'escroquerie pour l'offre de masques. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie.

REOUVERTURE DES ECOLES

- La municipalité prend acte de la décision du Gouvernement d'accueillir les enfants dans les écoles à partir du 11 mai 2020. Dans l'attente des précisions techniques complémentaires sur l'organisation de l'accueil des élèves, les écoles resteront fermées.

CENTRES MEDICAUX DEDIES AU COVID-19

- **Plateforme téléphonique : 05 34 140 140**

Le Maire,
Numen MUÑOZ,

Restons en contact :

05.61.68.02.04 Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	www.verniolle.fr Rubrique « Formulaire de contact »	verniolle.mairie@wanadoo.fr
--	---	------------------------------------